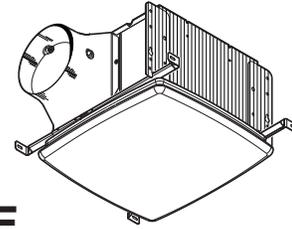


LIRE ET CONSERVER CES DIRECTIVES

Enregistrez votre produit
en ligne à :
www.broan.ca



AVERTISSEMENT



AFIN DE RÉDUIRE LES RISQUES D'INCENDIE, D'ÉLECTROCUTION OU DE BLESSURES OBSERVEZ LES DIRECTIVES SUIVANTES :

- N'utilisez cet appareil que de la façon prévue par le fabricant. Si vous avez des questions, contactez le fabricant à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué dans la garantie.
- Avant de nettoyer ou de réparer l'appareil, coupez le courant au panneau d'alimentation et verrouillez-en l'accès afin d'éviter sa remise en marche accidentelle. Si le panneau d'alimentation ne peut être verrouillé, apposez un avertissement bien en évidence, par exemple une étiquette de couleur vive.
- Les travaux d'installation et de raccordement électrique doivent être effectués par du personnel qualifié en respectant les normes et règlements en vigueur, y compris les normes et codes de bâtiment en matière de prévention d'incendie.
- Une circulation d'air efficace est requise afin d'assurer la combustion et l'évacuation complète des gaz par la cheminée des équipements à combustion pour prévenir les retours de cheminée. Conformez-vous aux instructions et aux standards de sécurité des fabricants d'équipement de chauffage, tels qu'ils sont publiés par la National Fire Protection Association (NFPA) et l'American Society for Heating, Refrigeration and Air Conditioning Engineers (ASHRAE) ainsi que les responsables des codes locaux.
- Lorsque vous coupez ou percez un mur ou un plafond, prenez garde de ne pas endommager les fils électriques ou autre installation qui pourraient y être dissimulés.
- Les ventilateurs avec conduits doivent toujours évacuer l'air à l'extérieur.
- Cet appareil peut être installé au-dessus d'une douche ou d'une baignoire lorsque celui-ci est relié à un circuit terminal protégé par un disjoncteur de fuite à la terre (DDFT) (installation au plafond seulement).
- Cet appareil doit être relié à une mise à la terre.
- Lorsqu'une réglementation est en vigueur localement et qu'elle comporte des exigences d'installation et/ou de certification plus restrictives, lesdites exigences prévalent sur celles de ce document et l'installateur entend s'y conformer à ses frais.
- Il est recommandé de porter des lunettes et des gants de sécurité lors de l'installation, de l'entretien ou de la réparation de cet appareil.

ATTENTION



- Pour ventilation générale seulement. Ne pas l'utiliser pour évacuer des matières ou des vapeurs dangereuses ou explosives.
- Ce produit est conçu pour être installé dans des plafonds ayant une pente maximale de 12/12 (angle de 45 degrés). Le raccord de conduit doit être orienté vers le haut. NE PAS INSTALLER CE PRODUIT DANS UN MUR.
- Afin de ne pas endommager les roulements du moteur et que la roue de ventilateur ne soit pas déséquilibrée ou bruyante, garder l'appareil à l'abri des poussières de gypse ou de construction/rénovation, etc.
- Veillez lire l'étiquette de spécifications du produit pour obtenir plus de renseignements, notamment sur les exigences.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Pour préserver un fonctionnement optimal et silencieux, une longue durée de vie ainsi qu'une belle apparence, abaissez ou enlevez la grille, puis nettoyez l'intérieur de l'appareil à l'aide d'un aspirateur muni de la brosse à épousseter. Le moteur est lubrifié à vie. Ne pas huiler. Si les roulements du moteur sont plus bruyants qu'à l'habitude, remplacer le bloc moteur (comprend le moteur et la roue du ventilateur).

FONCTIONNEMENT

Utiliser un interrupteur Marche/Arrêt (On/Off) pour faire fonctionner ce ventilateur. Voir la section « Raccordement électrique » pour plus de détails.

GARANTIE

Garantie limitée

Durée de la garantie et exclusions: Broan-NuTone Canada ULC (la « Compagnie ») garantit à l'utilisateur acquéreur original de son produit (« vous ») que le produit (le « Produit ») sera exempt de défauts de matière ou de main-d'œuvre pendant une durée de trois (3) ans à partir de la date de son achat original.

La durée de la garantie limitée pour obtenir des pièces de rechange fournies par la Compagnie et pour la réparation ou le remplacement du Produit dans le cadre de la présente garantie limitée, se poursuivra pendant le reste de la durée de garantie originale.

La présente garantie ne couvre pas les régulateurs de vitesse, les starters et les tubes de fluorescent, les ampoules halogènes et incandescentes, les fusibles, les filtres, les conduits, les capuchons de mur ou de toit et les autres accessoires de conduit qui seraient achetés séparément et installés avec le Produit. La présente garantie ne couvre pas (a) l'entretien ni les réparations normales, (b) l'usure normale, (c) les Produits ou pièces détachées ayant été soumis à des abus, une mauvaise utilisation, de la négligence, un accident, un entretien erroné ou insuffisant, un entreposage ou une réparation (réparation non effectuée par la Compagnie), (d) les dommages causés par une mauvaise installation, ou par une installation ou un emploi contraire aux recommandations ou instructions, (e) un Produit ayant été déplacé de son point d'installation original, (f) les dommages causés par des éléments environnementaux ou naturels, (g) les dommages survenus pendant le transport, (h) l'usure naturelle de la finition, (i) les Produits utilisés de manière commerciale ou non résidentielle ou (j) les dommages causés par les incendies, inondations ou autres cas de force majeure. La présente garantie ne couvre que les Produits vendus au Canada ou par des distributeurs canadiens agréés par la Compagnie.

La présente garantie annule et remplace toutes les garanties précédentes et n'est pas cessible par le consommateur ayant effectué l'achat original.

Absence d'autres garanties: Cette garantie limitée comprend la seule obligation de la Compagnie et votre seul recours pour les produits défectueux. La présente garantie est exclusive et tient lieu de toutes autres garanties, explicites ou implicites. **LA COMPAGNIE DÉCLINE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE ET DÉCLINE ET EXCLUT TOUTE GARANTIE IMPLICITE EN VERTU DE LA LOI, Y COMPRIS, SANS POUR AUTANT Y ÊTRE LIMITÉ, CELLES RELATIVES LA QUALITÉ MARCHANDE ET À L'ADEQUATION À UN BESOIN PARTICULIER.** Dans la mesure où la législation applicable interdit l'exclusion des garanties implicites, la durée de toute garantie implicite éventuellement applicable est limitée à la période spécifiée pour la garantie explicite susmentionnée. Certains États n'autorisent pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite, il se peut que la limitation ci-dessus ne s'applique pas à vous. Les éventuelles descriptions, orales ou écrites, du Produit, n'ont pour seul but que de l'identifier et ne sauraient être interprétées comme une garantie explicite.

Recours: Pendant la durée de la garantie limitée applicable, la Compagnie, à sa discrétion, fournira des pièces de rechange pour tout Produit ou pièce de produit, ou réparera ou remplacera celui-ci ou celle-ci, sans frais, dans la mesure où la Compagnie admet être redevable de la présente garantie limitée. La Compagnie vous enverra sans frais le Produit, ou les pièces de rechange, réparé ou remplacé. Vous êtes responsable de tous les frais de retrait, de réinstallation ainsi que d'expédition, assurance, frais de transport ou autres relatifs à l'envoi à la Compagnie du Produit ou des pièces. Si vous devez envoyer à la Compagnie le Produit ou une pièce, conformément aux instructions de la Compagnie, vous devez emballer correctement le Produit ou la pièce; la Compagnie ne saurait être responsable d'éventuels dommages pendant le transport. La Compagnie se réserve le droit, lors du processus de réparation ou de remplacement, d'utiliser des pièces ou des Produits reconditionnés, remis à neuf, réparés ou réusés. De tels pièces ou Produits seront comparables en fonctionnement et en performance à une pièce ou à un Produit original et garantis pour le reste de la durée de la garantie originale.

Exclusion des dommages: L'OBLIGATION PAR LA COMPAGNIE DE FOURNIR DES PIÈCES DE RECHANGE, OU D'EFFECTUER UNE RÉPARATION OU UN REMPLACEMENT, AU CHOIX DE LA COMPAGNIE, REPRÉSENTE VOTRE RECOURS UNIQUE ET EXCLUSIF EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, ET CONSTITUE L'OBLIGATION UNIQUE ET EXCLUSIVE DE LA COMPAGNIE. LA COMPAGNIE NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE D'ÉVENTUELS DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS OU SPÉCIAUX DÉCOULANT DU PRODUIT, DE SON UTILISATION OU DE SES PERFORMANCES, OU QUI LEUR SÉRAIENT LIÉS.

Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages-intérêts accessoires, la limitation ou l'exclusion susmentionnée peut ne pas vous être applicable. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient en fonction de l'État.

La présente garantie ne couvre que le remplacement ou la réparation, à l'usine principale de la Compagnie, des seuls Produits ou pièces défectueux ou défectueuses; elle ne comprend pas le coût des déplacements d'entretien ou les frais de subsistance éventuels.

Aucune assistance que vous fournirait éventuellement la Compagnie en dehors des modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie limitée ne saurait constituer une renonciation auxdits termes, limitations ou exclusions, ni ne saurait prolonger ladite garantie.

La Compagnie ne remboursera aucune dépense que vous auriez engagée pour la réparation ou le remplacement d'un Produit défectueux, sauf celles engagées avec une permission écrite de la Compagnie.

Comment bénéficier de la garantie: Pour avoir droit à la garantie, vous devez obligatoirement (a) prévenir la Compagnie à l'adresse ou au numéro de téléphone ci-dessous dans les sept (7) jours suivant la découverte du défaut couvert, (b) communiquer le numéro de modèle et l'identification de la pièce et (c) décrire la nature des éventuels défauts du Produit ou de la pièce concernée. Lors de la demande de prise en garantie, vous devrez obligatoirement fournir une preuve de la date d'achat originale. Si vous ne pouvez fournir une copie de la garantie limitée originale écrite, alors les modalités de la garantie limitée écrite la plus récente de la Compagnie concernant votre Produit en particulier prévaudront. Les garanties limitées écrites les plus récentes des Produits de la Compagnie se trouvent sur le site de la Compagnie au : www.broan.ca.

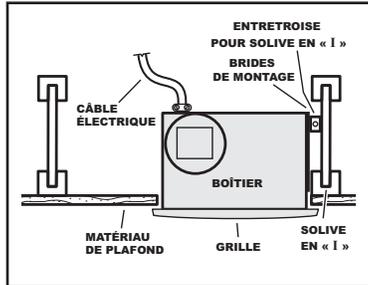
Broan-NuTone Canada ULC, 1140 Tristar Drive, Mississauga, Ontario L5T 1H9 (1 877 896-1119)

www.broan.ca

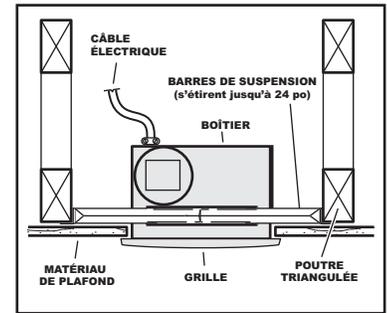
**Installateur : laisser ce manuel
au propriétaire.**

INSTALLATIONS TYPES

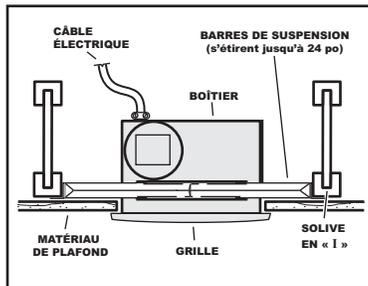
Boîtier fixé à une solive en « I ».
Utiliser les entretoises pour solives en « I » (incluses).



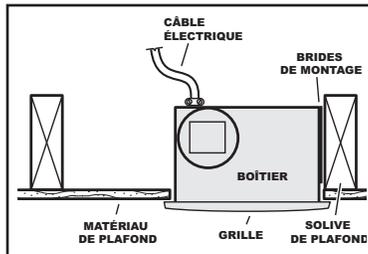
Boîtier fixé n'importe où entre des poutres triangulées à l'aide de barres de suspension.



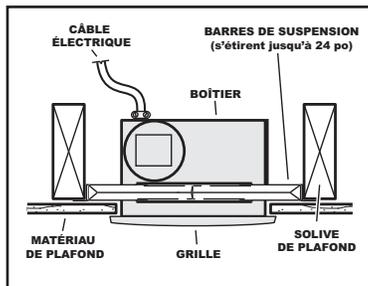
Boîtier fixé n'importe où entre des solives en « I » à l'aide de barres de suspension.



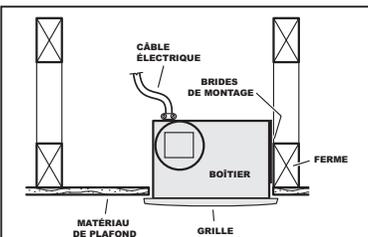
Boîtier fixé aux solives.



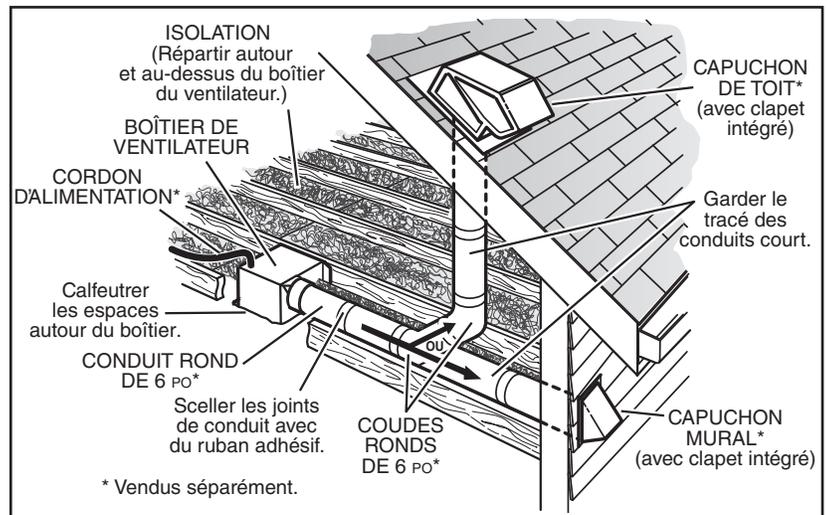
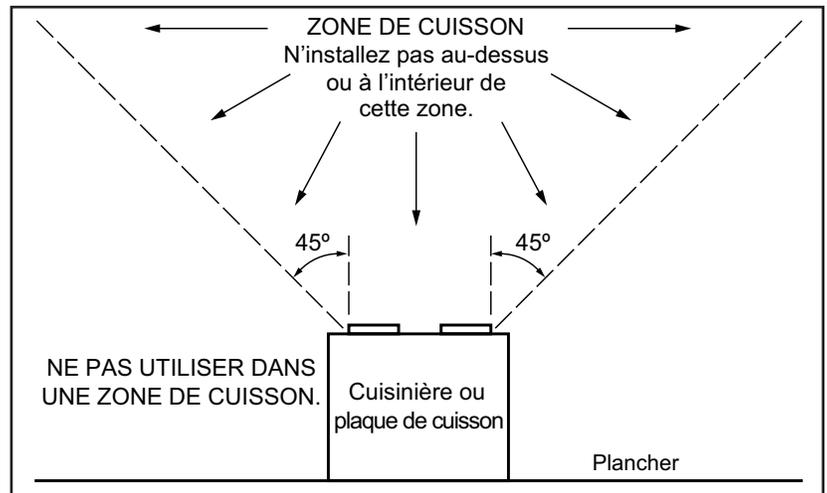
Boîtier fixé n'importe où entre des solives à l'aide de barres de suspension.



Boîtier fixé à une ferme de toit.



PLANIFICATION DE L'INSTALLATION



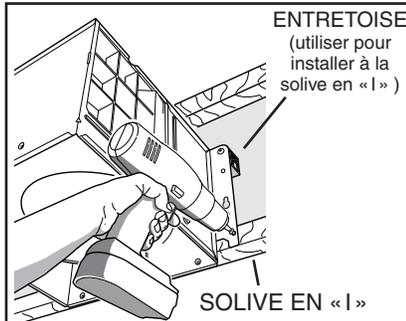
Le conduit reliant ce ventilateur à l'extérieur du bâtiment a un effet direct sur le débit de l'air, le bruit généré et la consommation d'énergie du ventilateur. Pour obtenir les meilleures performances, utiliser un conduit le plus droit et le plus court possible, en évitant de raccorder le ventilateur à un conduit de format plus petit que recommandé. De l'isolant autour du conduit peut réduire la perte d'énergie et empêcher la croissance de moisissures. Les ventilateurs installés avec un conduit préexistant pourraient ne pas atteindre leur débit nominal.

INSTALLATION DU BOÎTIER ET DU CONDUIT

1a. Fixer le boîtier à la solive.

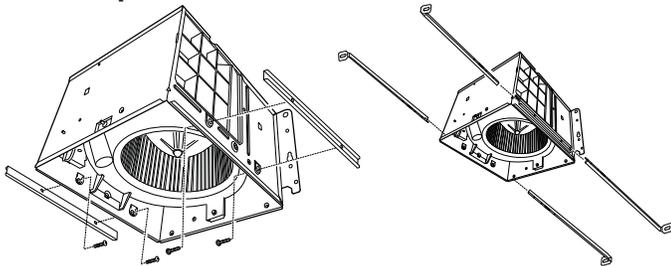
Maintenir le boîtier en place afin que l'arête inférieure de celui-ci soit au même niveau que la surface finie du plafond. Pour un matériau de plafond de 1/2 po d'épaisseur, placer le bas de chacune des brides de montage au même niveau que le bas de la solive. Fixer le boîtier avec quatre (4) vis ou clous. Visser ou clouer le boîtier à la solive à travers les trous les plus bas dans chaque bride de montage, puis dans les trous les plus haut.

NOTE : l'installation à la SOLIVE EN « I » (illustrée) requiert l'utilisation d'ENTRETOISES (incluses) entre les trous les plus hauts de chaque bride de montage et la solive en « I ».



OU

1b. Fixer le boîtier n'importe où entre les poutres triangulées, les solives ou les solives en « I » à l'aide de barres de suspension.

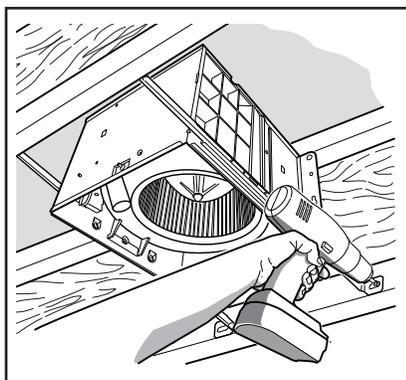


Des barres de suspension coulissantes sont fournies afin de permettre un positionnement adéquat du boîtier n'importe où entre les éléments de structure. Elles peuvent être utilisées sur tous les types de structure (solives en « I », solives standards et poutres triangulées) et s'étirent jusqu'à 24 po.

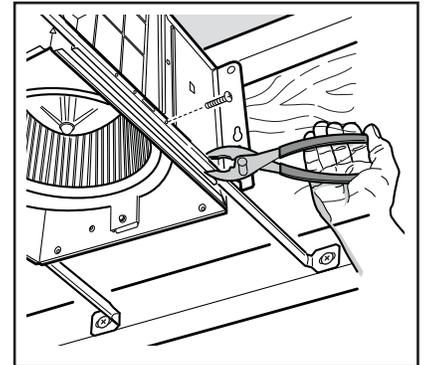
Fixer les GLISSIÈRES au boîtier avec les VIS incluses.

Étirer les BARRES DE SUSPENSION à la largeur entre les éléments de structure.

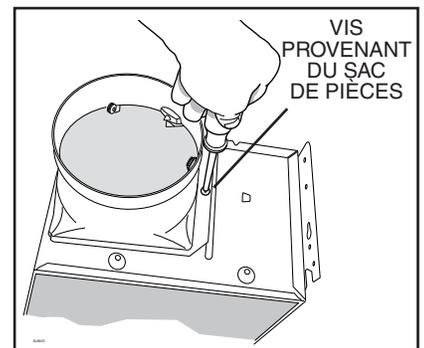
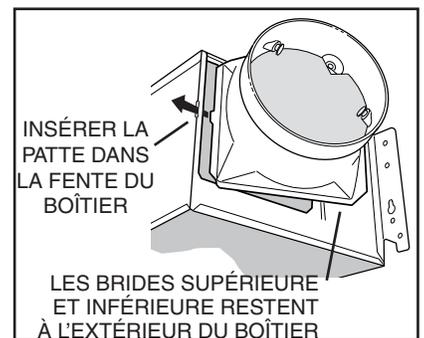
Maintenir le boîtier en place afin que l'arête inférieure de celui-ci soit au même niveau que la surface finie du plafond. Pour un matériau de plafond de 1/2 po d'épaisseur, placer le bas de chacune des brides de montage au même niveau que le bas de la solive.



Pour un fonctionnement silencieux : fixer les barres de suspension ensemble à l'aide de VIS et utiliser des pinces pour bien serrer les glissières sur les barres de suspension.

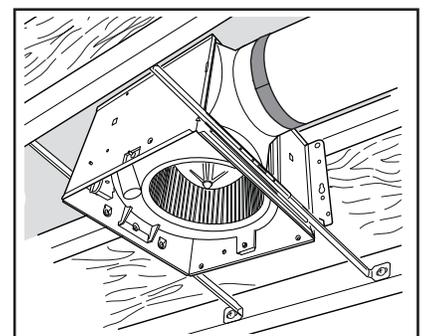


2. Fixer le clapet/raccord de conduit.

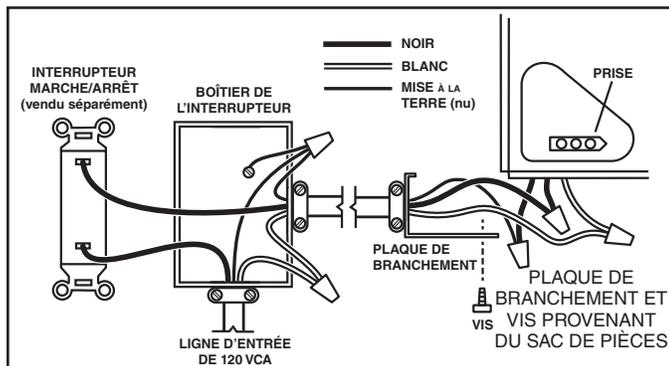
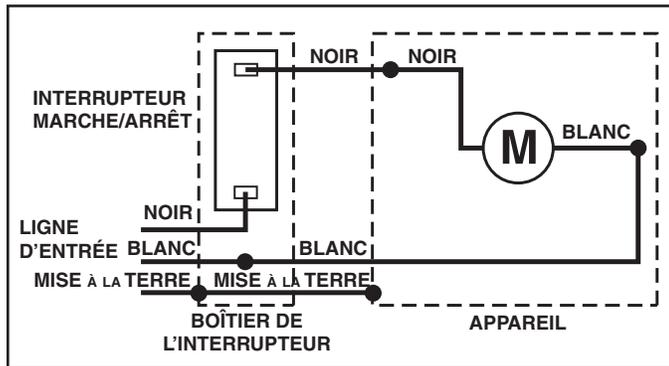


3. Installer le conduit rond de 6 po.

Fixer un conduit rond de 6 po au clapet/raccord de conduit. Acheminer le conduit au capuchon de toit ou de mur. Sceller hermétiquement tous les joints à l'aide de ruban à conduits.



RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



4. Effectuer le raccordement électrique.

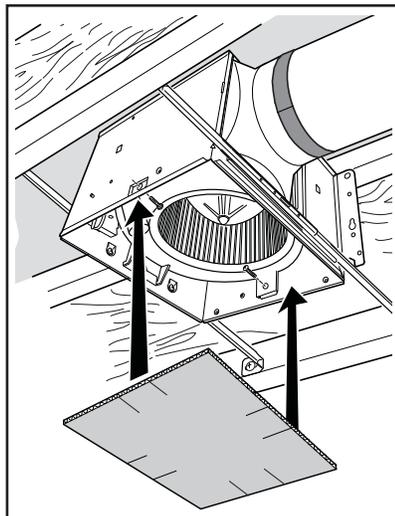
Acheminer un fil de courant domestique de 120 V c.a. jusqu'à l'emplacement de l'installation. Utiliser un serre-fils approprié et homologué par UL pour fixer le câble d'alimentation à la plaque de branchement. Brancher les fils tel qu'il est illustré dans les diagrammes ci-dessus.

INSTALLER LE MASQUE ET FINIR LE PLAFOND

5. Insérer le masque et finir le plafond.

À l'aide de ruban adhésif, coller le masque au boîtier. Le masque protège l'appareil durant les travaux. Retirer le masque avant d'installer la grille.

Installer le matériau de plafond. Le découper autour du boîtier.



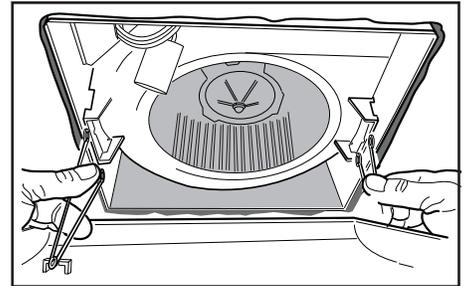
PIÈCES DE REMPLACEMENT ET SERVICE:

Pour assurer le bon fonctionnement de votre appareil, vous devez toujours utiliser des pièces d'origine provenant de Broan. Les pièces d'origine de Broan sont spécialement conçues pour satisfaire toutes les normes de certification de sécurité applicables. Leur remplacement par des pièces ne provenant pas de Broan pourrait ne pas assurer la sécurité de l'appareil, entraîner une réduction sévère des performances ainsi qu'un risque de défaillance prématurée. Broan recommande également de toujours vous référer à une entreprise de services compétente et reconnue par Broan pour vos pièces de remplacement et appels de service.

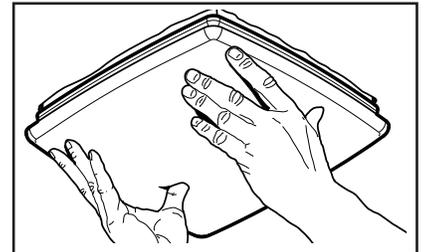
INSTALLER LA GRILLE

6. Attacher la grille au boîtier.

Comprimer les ressorts de la grille et les insérer dans les languettes de chaque côté du boîtier.



7. Pousser la grille contre le plafond.



PIÈCES DE RECHANGE

Repère n°	Pièce n°	Description
1	97020009	Boîtier
2	97018331	Raccord de conduit
3	97018721	Sac de pièces (comprenant la plaque de branchement et toutes les vis)
4	97018447	Ens. de panneau de branchement et faisceau
5	97020011	Bloc moteur
6	97016756	Ensemble de grille (comprenant le repère n° 7)
7	99140200	Ressort de grille (2 requis)
8	97018014	Entretoises (2 incluses)
9	97020013	Ensemble de barres de suspension

Commander les pièces de rechange par numéro de pièce et non par numéro de repère.

